

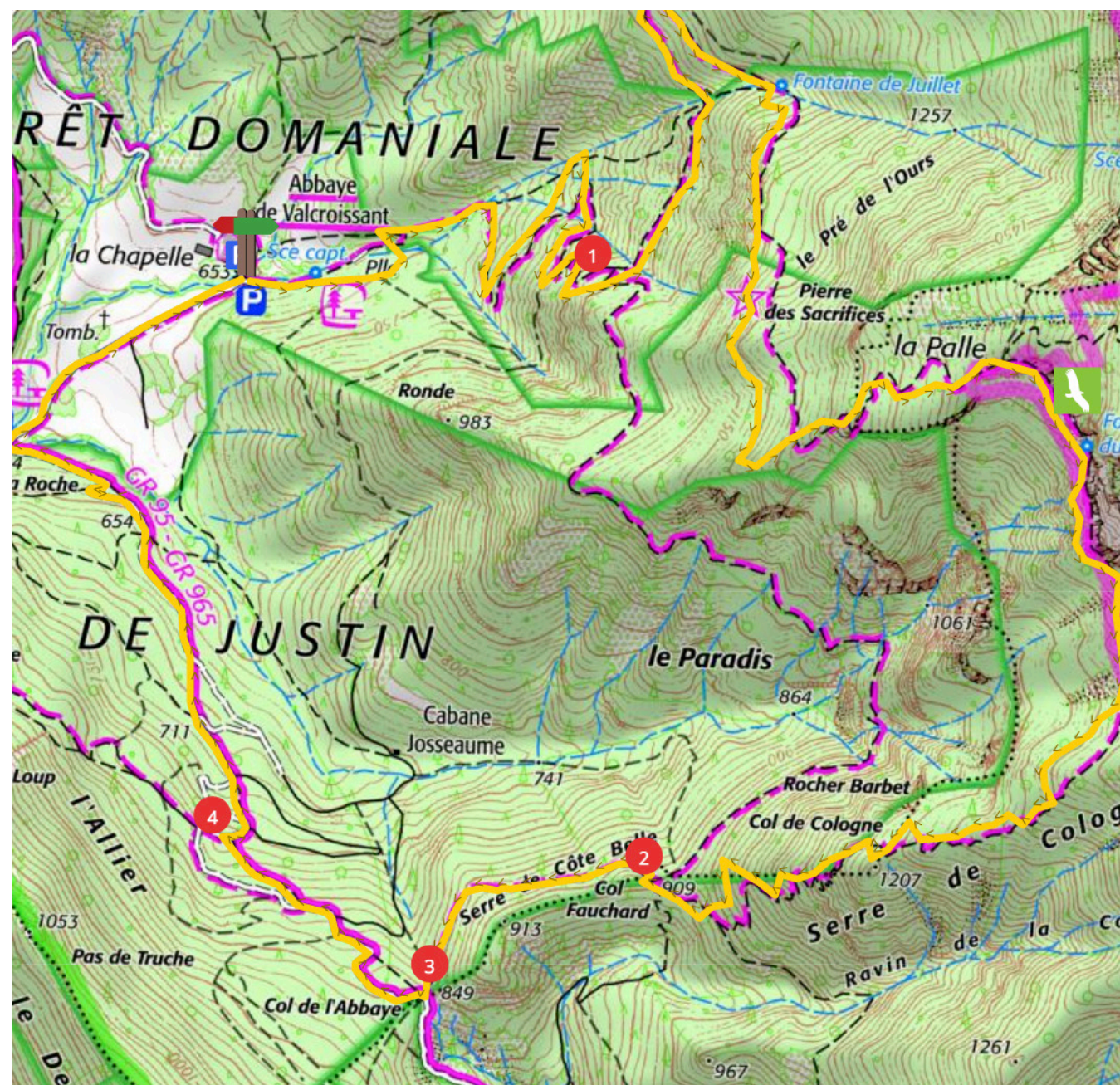
CHERS AMIS RANDONNEURS

Aidez-nous à protéger
le gypaète barbu
qui s'installe à nouveau
sur le Vercors

VOUS RENTREZ DANS UN PÉRIMÈTRE
SENSIBLE OÙ UN COUPLE DE GYPAÈTE BARBU
SE REPRODUIT.

VOUS POUVEZ BIEN ÉVIDEMMENT POURSUIVRE
VOTRE CHEMIN, MAIS FAITES-LE EN SILENCE,
SANS SORTIR DU SENTIER BALISÉ.

MERCI !



Ci-dessus, l'itinéraire de randonnée concerné par la Zone de sensibilité majeure sur lequel il vous est demandé d'être le plus discret possible, merci d'avance.

POUR EN SAVOIR PLUS

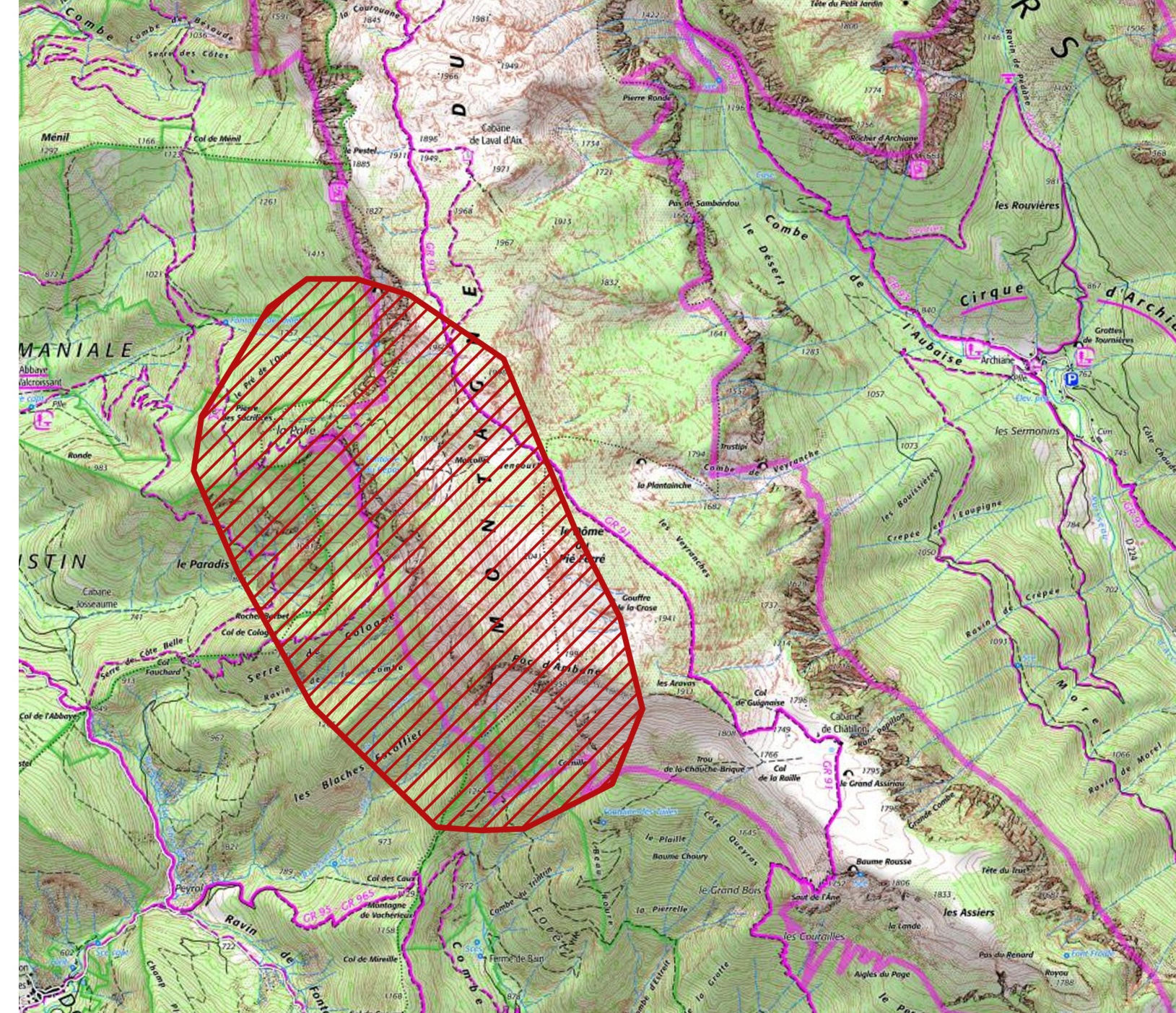
Si le gypaète barbu avait disparu du Vercors depuis la fin du XIX^e siècle, la reproduction en cours est une étape importante pour son retour durable sur le massif.

Grâce aux différents programmes de réintroduction menés depuis la fin des années 1980, le gypaète barbu revient progressivement occuper l'ensemble de l'arc alpin. L'installation de couples dans les pré-alpes est une phase importante, espérée par tous les passionnés de cette espèce pour la voir sortir un jour de son statut d'espèce « menacée de disparition ». C'est pour ces raisons que le Parc du Vercors s'est lancé dans ce programme de réintroduction en 2010, avec bien sûr, l'espoir de revoir le gypaète barbu parcourir les falaises de son territoire et survoler les Hauts-Plateaux du Vercors.

Cette reproduction se déroule sur plus de 6 mois, entre la ponte (janvier / février), la couvaison (environ 55 jours) et l'envol du jeune à l'âge de 4 mois (juillet / août). Cette période est particulièrement délicate pour une espèce sensible comme le gypaète barbu : tout dérangement peut provoquer l'échec de cette reproduction et l'abandon définitif du territoire.

L'itinéraire sur l'application Vercors rando

<https://rando.parc-du-vercors.fr/rando-a-pied/le-vallon-du-paradis/>



Ci-dessus, site de nidification du gypaète barbu, **Zone de Sensibilité Majeure**, le périmètre en rouge : **la zone de tranquillité à respecter, merci à chacun !**

